

### Travail préparatoire

### Structure de la fable :

- a. v. 1 à 16 = poser le cadre
- b. v. 17 à 23 = intervention didactique du narrateur qui, par la définition qu'il donne du courtisan, oriente le point de vue du lecteur (vers une critique de la cour)
- c. v. 24 à 38 = le Cerf en mauvaise posture
- d. v. 39 à 51 = Comment le Cerf, par son discours, retourne la situation en jouant sur le mensonge et la superstition
- e. v. 52 à 55 = Une moralité immorale sur l'utilité de la tromperie dans le monde (> dimension « pratique » de cette moralité).

**Problématique** : une fable qui propose une critique acerbe de la société de cour, qui passe par un retournement ludique et amusé des valeurs morales.

### I. Une parodie animalière de la société de cour

1. *Le vocabulaire* permettant une personnification des animaux, mais surtout l'établissement d'un parallèle très précis entre cette société animale et la société de cour du temps de LF.

a. Lexique renvoyant à l'organisation curiale (Prince, Roi, monarque, Sire, Reine, prévôts, cour, Courtisans)

b. Lexique religieux > mélange du chrétien et du païen (obsèques, cérémonie, temple, profanes, sacrés, mânes, les dieux, champs élysiens, saints, miracle, apothéose)

NB. Fonctions religieuse et politique du monarque.

#### 2. *Une parodie des discours royaux*

Dans les vers 33 – 38

- Niveau de langue soutenu (par exemple : « chétif », « immoler », « augustes mânes »)

- Syntaxe :

- Antéposition des adjectifs qui renforce l'élégance du propos (« Chétif hôte des bois », « ces gémissantes voix », « nos sacs ongles », « ses augustes mânes »)
- L'emploi du *tu* et du *nous* de majesté qui crée un écart social très important entre les interlocuteurs.

- Force de la colère royale > elle se traduit par un triple ordre aux Loups, à l'impératif : « venez Loups, / Vengez la Reine, immolez... » (= souligne le pouvoir qu'a le roi d'être en colère sans limite)

- La position élevée du Lion, « sacré » par ailleurs, s'exprime par le fait qu'il ne s'abaisse pas à exécuter la peine qu'il prononce (fonction judiciaire, ici) : il délègue. Cette noblesse est également soutenue par le rythme : des alexandrins majestueux pour commencer. L'accélération rythmique (octosyllabes) traduit en revanche l'étendue de la colère royale.

#### 3. *Une parodie des comportements courtisans*

a. la dénonciation par « un flatteur » anonyme qui aggrave le méfait (v. 28 – 29)

b. Le ton de l'allocution du Cerf

- cf. la manière dont il présente la reine (flatterie, là aussi) : « Votre digne moitié couchée entre des fleurs »  
- son habileté à faire dire par celle-ci, dans un discours rapporté, qu'il est son « ami » (position forte en début de vers 44).

- explication de son comportement pour des raisons de piété (justification habile) : s'il a l'esprit serein et ne s'est pas senti « oblig[é] à des larmes », ce n'est pas par indifférence ou esprit de vengeance mais pq il a eu confirmation que la mort n'était pas la fin de tout et que la famille royale, sacrée, sainte, avait tout à y gagner.

- finesse de son anticipation d'une critique : pourquoi ne pas avoir tout de suite déclaré au roi ce qu'il avait vu, et l'avoir au contraire laissé éclaté sa douleur ? > ordre de la reine dans ce sens (qui fait pendant aux ordres du roi, avec ce poids supplémentaire du respect dû à la parole des morts, surtout s'ils sont saints) : « Garde... » / « Laisse agir quelque temps le désespoir du Roi / J'y prends plaisir ».

**BILAN** / Clarté du détour par le monde animalier qui ne trompe personne. Comme dans toute parodie, on observe une dimension plaisante, associée à une complicité affichée avec le lecteur. Comment se traduit ce registre plaisant de la fable ?

## II. L'humour de la fable

### *1. Qui passe d'abord par la désinvolture du narrateur*

a. Cf. la manière dont le cadre est expédié :

- le premier fait (« la femme du lion mourut ») est posé vivement et très simplement, grâce à la rapidité de l'octosyllabe. Tout se passe comme si cet événement ne nécessitait pas plus de détail.
- le passé simple « mourut » indique la soudaineté de l'événement, son peu d'étendue temporelle.
- par ailleurs, pas de situation précise dans le temps (absence de complément circonstanciel)
- il en va de même pour la manière dont le jour des obsèques est traité (cf. v. 8 : « Un tel jour, en tel lieu »)
  - ⇒ Ce procédé offre un contraste saisissant avec les récits d'événements analogues chez les historiographes officiels : force détail / ton élégiaque / solennité pompeuse ...

b. Le deuxième fait important dans la fable, outre ce décès et ces obsèques qui donnent leur titre au poème, c'est la réaction du Cerf.

Or, on observe, de la part du fabuliste, une attitude analogue :

- cette réaction est signifiée en deux fois un ½ vers (v. 25, « Le cerf ne pleura point » et 28, « Bref il ne pleura point »)
- cette reprise presque terme à terme introduit dans la fable une forme d'oralité, soulignée par l'usage de l'adverbe « bref ».

⇒ Impression de grande désinvolture du narrateur qui indique par là-même à son lecteur la juste proportion que devrait prendre ces événements, et le caractère outré de leur traitement par la cour et le souverain.

### *2. Grandiloquence ridicule*

Cette outrance dans les comportements et les discours est donc d'autant plus manifeste que le narrateur indique clairement qu'il ne la prend pas au sérieux :

- Outrance des comportements de douleur affichés: v. 12-13 « Le prince aux cris s'abandonna, / Et tout son antre en résonna » ; v. 15-16 « On entendit à son exemple / Rugir en leurs patois Messieurs les Courtisans »
- Outrance du discours royal (cf. par exemple l'antithèse doublée d'un chiasme grammatical (nom/adj./adj./nom) entre « membres profanes » et « sacrés ongles » ou le « nous » de majesté)
- Outrance dans l'image idyllique que le Cerf dessine de la défunte reine (image pastorale « couchée entre des fleurs »)
- Outrance du rythme de l'alexandrin dans ce dernier tableau qui joue des stéréotypes des représentations heureuses de l'au-delà.

⇒ Un effet de ridicule dû à l'exagération, à l'excès inapproprié en l'occurrence. Le lecteur a envie de se moquer de ce roi, de cette cour trop crédules. D'une certaine manière, en retournant leur procédé contre eux, le Cerf s'en moque aussi : il les singe et ils deviennent sa dupe (cf. « le Cerf eut un présent, bien loin d'être puni »). LF met les rieurs de son côté dans ce « happy end » immoral qui contraste avec VII, 1 (voir TC. Les deux fables se renforcent mutuellement car leurs leçons se complètent, sur la vision de la cour, en optant pour des points de vue légèrement décalés).

### *3. Complicité du narrateur et du lecteur*

Le narrateur ponctue sa fable de clins d'œil plus ou moins acerbes / aigres, à destination d'un lecteur dont il cherche à emporter l'adhésion :

- Notations amusées aux v. 14 (« Les Lions n'ont point d'autre temple » ou 32 « Mais ce Cerf n'avait pas accoutumé de lire », par exemple.
- Ou plus cyniques : v. 11 « Jugez si chacun s'y trouva ».

⇒ Ainsi, le fabuliste s'appuie-t-il sur la légèreté d'une parodie plaisante, jouant sans insistance de procédés plaisants ou moqueurs pour faire en sorte que le lecteur, à sa suite, adhère spontanément, à la dénonciation de la cour qu'il propose.

## III. Une fable très critique

### *1. La critique du Prince*

- Un homme de l'excès et du paraître : cf. la démonstration de la souffrance, organisée par des maîtres de cérémonie : cf. v. 8-16 > la douleur est un spectacle, pis, une pantomime

- NB. Dimension exagérée de ce comportement à mettre en relation avec la condamnation de l'excès dans l'esthétique classique. La critique est d'autant plus vive que pareils démonstration et débordements paraissent inappropriés et grossiers aux classiques.

- Un homme qui se montre injuste : alors qu'il est censé être détenteur du pouvoir de justice (cf. organisation royale avant la séparation des pouvoirs), il s'inscrit dans une logique de vengeance (« Vengez la reine »). Il condamne sur de simples rumeurs, sans preuve, sans vérification complémentaire. Son verdict est disproportionné eu égard aux faits reprochés (même exagérés indûment par le flatteur - autre parallèle avec « Les Animaux malades de la peste »).

- In fine un homme faible : il est très facilement manipulé, par le premier flatteur comme par le Cerf habile. Il est crédule, superstitieux. Son pouvoir est un pouvoir de fantoche puisque ses soi-disant subordonnés peuvent faire de lui l'instrument de leur propre intérêt (une marionnette pitoyablement gesticulante).

### 2. La critique de la Cour

- perceptible sur le jeu de rimes des v. 18 à 20 : courtisans / gens / indifférents

- Au-delà du ridicule déjà signalé, il y a là qc de grave et de préoccupant dans ce règne du paraître qui semble la logique profonde de la cour (v. 20) : cf. le ton de condamnation très ferme, et aussi de mépris du commentaire du narrateur qui fait office de définition, aux v. 17 à 23. Ici, le narrateur prend parti directement. Il quitte la plaisanterie pour montrer une face plus sombre de ce problème qu'il s'efforce ailleurs de traiter avec légèreté.

- La métaphore animale, pour une fois, est utilisée dans ce passage comme moyen de dévalorisation de l'humain (bien distinguer les personnages animaux, qui ne sont pas traités ainsi, et l'animalité comme image dans les expressions « peuple caméléon », « peuple singe de son maître », v. 21 et sq.).

### 3. Renversements des valeurs dans le monde

Finalement, ce que nous dit cette fable, c'est qu'il faut prendre acte de ce renversement des valeurs dans le monde réel.

La moralité pratique va dans ce sens. Elle semble valoriser le mensonge (cf. position forte à la rime, riche, qui plus est) et prôner donc l'immoralité.

On peut compter sur une réaction du lecteur face à ce renversement de toutes les valeurs dont la religion, la société semblent porteuses. Mais il sera alors amené à considérer que ce qui ne tourne pas rond pour qu'on aboutisse à cette conclusion, c'est l'organisation d'un monde fondé tout entier sur le mensonge, la flatterie, les apparences. Si l'on ne se coule pas soi-même dans ce moule, on risque d'en être la victime innocente (comme l'âne de VII, 1), le bouc émissaire.

DONC, même si la leçon à tirer de la fable est qu'il faut s'adapter aux temps et aux mœurs pour tirer son épingle du jeu, et renverser celui-ci à son avantage, la portée critique de la fable n'en est pas moins grande pour qui fait cet effort de prolonger la réflexion. L'apologue fonctionne souvent ainsi, donnant des pistes et les laissant poursuivre à son lecteur.

⇒ Une moralité en prise avec la réalité qui pointe du doigt les défauts de la société, mais, qui, au lieu de proposer une opposition directe (une forme de résistance à cet état de fait) enseigne à « faire avec ». On peut y voir aussi bien une forme de sombre cynisme qu'une insouciance légèreté à l'égard des défauts des hommes.

**CONCLUSION** / Une fable sous le signe du renversement, à tous les niveaux du texte :

- renversement inattendu et bienvenu de la situation du Cerf, menacé de mort et finalement récompensé
- renversement des pouvoirs, la cour pouvant à son gré manipuler le monarque pour assouvir ses propres désirs de puissance (que ce soit le flatteur d'abord ou le Cerf ensuite)
- renversement des préceptes guidant l'existence – préceptes non plus moraux mais immoraux (valorisation du mensonge).

Pourtant, même si on peut, on l'a vu, lire la fable sous son jour sombre, cette lecture ne doit pas occulter le caractère désinvolte, plaisant et drôle que LF s'emploie à donner à sa critique.